



Réunion Plénière du 22 mai 2017

Présents : Sophie, Gracia, Françoise, JPau, JLuc, Patrice, Philippe, Bernard, Lionel

1-Compte rendu de l'AG

- Le compte rendu de l'AG est adopté à l'unanimité, diffusion et archivage à faire (**Secrétaires**)
... adopté à l'unanimité

2-Etat d'avancement du Bail

Après quelques allers et retours entre le café, la mairie et l'Agence Technique Départemental la rédaction du bail est bien avancée. Le Bail libre est confirmé mais il reste quelques précisions à apporter :

- L'utilisation du terrain : Le libellé concernant le terrain à remodeler pour préciser que le café sans être locataire du terrain ni en charge de son entretien assuré par les services communaux, en a une jouissance prioritaire, la mairie pouvant l'utiliser occasionnellement pour quelques manifestations sans interférer sur les activités du café.
- Préciser les critères de la clause résolutoire... mauvais entretien, défaut d'assurance
- Annexer un descriptif des principaux équipements, propriété de la mairie, laissés à disposition du café (pompe à chaleur, cumulus..)
- Préciser le paiement des services (eau, électricité, taxes...)
- Révision du loyer à intégrer selon indice de référence légal

3-Formations inter-associations (Aurélie Falempe)

Le café confirme son implication à la mise en place et sa contribution à cette proposition de formation associative qui a pour objectif d'impliquer les associations concernées sur les outils collaboratifs et de gouvernance, pour gagner efficacité. Les formations se réaliseront en partenariat avec les associations C2R- ribérecup, boîte à bosse, Lezidefuz (Léguillac les cercles).

Formation aux outils collaboratifs et de gouvernance

- Formation 3 jours (durée réaliste) entre juillet et décembre 2017, 12 à 20 personnes soit 4-5 pers/ assoc. Elles se dérouleront plutôt le samedi... à préciser (1j concept, outils, 1j gestion de la diversité des points de vue, 1j sur la décision).
- Coûts : Pas de coûts financiers, mais assurer transports, repas, facilités d'intendance ou de logistique. Le café Pluche propose de faire 1 journée chez chaque assoc, base auberge espagnole à valider par les autres assoc. La formation nécessitant de disposer d'un réseau internet, le café Pluche se positionne sur la dernière séance (décembre).
- Un suivi de mise en place d'action pourra être envisagé si nécessaire si besoin.

Formation au relookage et création en récup

- Relookage de mobilier,
- Réalisation de mobilier à base de réutilisation de palettes,
- Réalisation de goodies, petits objets de communication pour les associations (porte monnaies, cendriers...)
- Formation ouverte à tous les adhérents (en fonction des places disponibles) sous réserve d'adhérer à une des recycleries (C2R, 2nde vie)
- Le cafépluche peut proposer un lieu de formation éventuel

4-Commission gestion des stocks

Cette commission décidée en AG, doit définir les outils à mettre en place pour assurer une bonne gestion des stocks, en adéquation avec les exigences de comptabilité du café et pour avoir à tout moment une vision claire des stocks, déclencher et organiser les approvisionnements lorsque nécessaire, en particulier en préparation des principaux événements du café.

- Réunion gestion des stocks programmée le 5 juin à 18h30 au café

5 Commission aménagement déco de la grange

Cette commission qui a déjà fonctionné en sous commissions doit faire une synthèse du travail réalisé dans chaque sous commission et organiser le travail d'installation dès que la grange sera disponible.

Pour cela une réunion de relance de l'aménagement est organisée le 26 juin 18h30. Cette réunion est ouverte à tous les adhérents.

Travail préparatoire à la réunion : Jean Luc propose un tableau récapitulatif à compléter par les membres de la commission permettant de réactualiser un inventaire précis :

- des matériels achetés
- des matériels donnés
- des matériels restant à acheter
- des matériels pouvant être prêtés (ex par agence culturelle)
-

6-Abonnement l'âge de faire

L'âge de fer est un journal mensuel support d'un atelier regroupant des expériences visant à la transformation de la société.

La plénière opte pour un abonnement annuel de 5 ex mensuel (55€/an), 1 ex restera à disposition en consultation au café les autres ex pourront être rachetés par les adhérents intéressés au tarif de 1.5€ par N°.

7-Choix du fournisseur d'énergie pour la grange

La plénière se prononce pour le choix du fournisseur ENERCOOP seul fournisseur 100% énergie verte et coopératif sur le marché. Le choix est basé plus sur la proximité de ce fournisseur avec les valeurs du café que sur l'aspect purement économique. Les coûts annoncés sont sensiblement équivalents aux fournisseurs traditionnels pour une faible consommation, mais seront sensiblement plus élevés si la consommation est élevée. Pari est fait que le café sera vertueux sur l'utilisation de son énergie. La puissance souscrite sera de 18kW.